

COMMUNE DE SCHAERBEEK
Collège des Bourgmestre et
Echevins
Place Colignon, 1

B - 1030 BRUXELLES

V/Réf : 2014/409 = 113/061-063
N/Réf. : AVL/KD/SBK-2.257/s.562
Annexe : /

Bruxelles, le

Messieurs,

Objet : SCHAERBEEK. Rue Général Eenens, 61-63. Modification de la façade (régularisation).
Demande de permis d'urbanisme – Avis de la CRMS.

En réponse à votre lettre du 12 novembre 2014, sous référence, reçue le 13 novembre, votre demande a été portée à l'ordre du jour de la séance de la CRMS du 3 décembre 2014.

La demande concerne un bien situé dans la zone de protection de l'Hôtel communal de Schaerbeek. En ce qui concerne le n°61, la demande vise le remplacement du carrelage vétuste du rez-de-chaussée par un enduit hydrofuge (ton ivoire), l'enlèvement de la maçonnerie de briques qui bouche une ancienne porte par un châssis en PVC gris ainsi que le remplacement des châssis en aluminium anodisé par des châssis en PVC gris.

En ce qui concerne le n°63, la demande porte sur le ravalement du revêtement existant en dalles de pierre reconstituée et sur l'application d'un enduit hydrofuge sur la maçonnerie existante en blocs de terre cuite.

La CRMS approuve le remplacement du carrelage vétuste du n°61 par un enduit ainsi que le ravalement du revêtement du n°63. Par contre, elle demande de renoncer aux châssis en PVC, car il s'agit d'un matériau peu satisfaisant sur le plan esthétique et peu durable, et de mettre en œuvre des châssis en bois.

S'il y a lieu, la DMS formulera, en Commission de concertation, des remarques complémentaires sur le projet.

Veillez agréer, Messieurs, l'expression de nos sentiments très distingués.

A. VAN LOO
Secrétaire

M.-L. ROGGEMANS
Présidente

Copies à : - S.P.R.B. - D.M.S. : Mme M. Kreutz ;
- S.P.R.B. - D.U. : Mme V. Henry.